



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-152

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

l'interdiction du stationnement et la restriction de circulation,

rue Louis Dupont

du 25 avril 2024 au 30 juin 2024 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant, qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de création de Zones de Stationnement à ISBERGUES, rue Louis Dupont à ISBERGUES (62330),

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA, rue Saint Hubert, 62330 GUARBEQUE, à compter du 25 avril 2024 jusqu'au 30 juin 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés situés rue Louis Dupont à ISBERGUES, du 25 avril 2024 jusqu'au 30 juin 2024 inclus,

Article 2 : La circulation se fera en alternats et la vitesse sera limitée à 30 km/h.


Article 3 : La signalisation et le balisage du chantier seront conformes aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise EUROVIA chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 18 AVR. 2024

Publié le 18 AVR. 2024

Le Maire,

David THELLIER

